

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2013**

Délibération
n° 2013.12.279

**Attribution de
subvention à
l'association du
Théâtre d'Angoulême-
Scène Nationale**

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2013**

Secrétaire de séance : Gérard DESAPHY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Joël LACHAUD, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Madeleine LABIE à Françoise COUTANT, Françoise LAMANT à Gérard DESAPHY, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Catherine PEREZ

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine DESCHAMPS par Christophe CHOPINET, André LAMY par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2013**DELIBERATION
N° 2013.12.279**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / CULTURE

Rapporteur : **Monsieur BRONCY****ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU THEATRE D'ANGOULEME-SCENE NATIONALE**

L'association le Théâtre d'Angoulême-Scène Nationale a sollicité le GrandAngoulême pour une participation au renouvellement de son matériel « son » qui date d'une vingtaine d'années et dont l'arrivée du numérique a encore accéléré l'obsolescence.

Afin de conserver le niveau d'exigence nécessaire à un Théâtre d'Angoulême-Scène Nationale, l'association doit remplacer toute la façade de diffusion « son », la console pilotant le système et les retours sur scène.

Enfin, cette mise à niveau est accompagnée, d'une part, de la mise aux normes du matériel de diffusion sans fil pour des questions de fréquences attribuées par l'Etat et, d'autre part, de l'acquisition d'un système de diffusion individualisée par casque pour permettre, lorsque cela a été prévu, une audio-description du spectacle.

Le budget global de cette opération est estimé à 193 081 € HT. L'association Théâtre d'Angoulême-Scène Nationale prend en charge 33% du projet et sollicite le GrandAngoulême à hauteur de 30 000 €.

Le budget prévisionnel fait apparaître la prise en charge de la dépense grâce aux financements suivants :

Financements	Montant en €uros HT
Conseil Régional	90 000,00 €
GrandAngoulême	30 000,00 €
Ville d'Angoulême	10 000,00 €
Scène Nationale (emprunt sur 10 ans)	63 081,00 €
TOTAL	193 081,00 €

L'association du Théâtre d'Angoulême-Scène Nationale participe activement à l'animation culturelle du territoire communautaire. Compte tenu du pourcentage du public issu du territoire communautaire à plus de 60%, du rayonnement de l'équipement sur le GrandAngoulême et au-delà, du professionnalisme des équipes et de son impact sur l'offre culturelle et l'accès des publics à la culture, les critères de soutien du GrandAngoulême sont réunis.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements. Mmes Lamant, Feuillade et MM. Lavaud et Desaphy ne prennent pas part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 12 novembre 2013,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 26 novembre 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention à l'association du Théâtre d'Angoulême-Scène Nationale d'un montant de 26 218 € en 2013 et 3 782 € en 2014 pour la réalisation de son projet de remplacement de son matériel « son » contribuant à la mise en oeuvre de ses missions et notamment à l'animation culturelle du territoire communautaire.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – chapitre 204.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 décembre 2013	<u>Affiché le :</u> 18 décembre 2013